

L'ajournement

mouvements. Une troisième piste nord-sud ferait passer la capacité horaire de 50 à 70 mouvements environ.

Le gouvernement estime que ces pistes représenteraient un avantage économique net pour l'économie canadienne. Le développement proposé devra bien sûr être soumis à une évaluation environnementale complète.

Au début de mai 1991, un exposé détaillé sur les conséquences environnementales, décrivant les conséquences écologiques et sociales de la proposition, a été présenté au groupe fédéral d'évaluation des conséquences environnementales. Les recommandations du groupe sont attendues prochainement. Soyez assurés que le rapport sera considéré en toute priorité par le ministre des Transports.

Madame la Présidente, avant de céder la parole, je voudrais vous souhaiter, à vous et à vos collègues qui ont si bien servi cette Chambre, un heureux et bel été. Espérons qu'il sera long.

Mme le vice-président: Merci. Le député de Sault Ste. Marie

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Madame la Présidente, je suis heureux d'intervenir au sujet d'une question que j'ai posée au premier ministre le 4 juin dernier.

Ma question avait trait aux poursuites commerciales entamées par les producteurs d'acier américains à l'encontre d'une foule de pays, 36 je crois, dont le Canada. Notre premier ministre venait tout juste d'effectuer une visite aux États-Unis. À son retour, il était persuadé que ces tactiques commerciales absurdes et vexatoires allaient cesser. Nous espérons qu'il en sera ainsi.

Mais nous sommes sur nos gardes, nous avons cru comprendre que les Américains entameraient ces poursuites le 15 juin. On m'informe maintenant qu'elles sont prévues pour le 30 juin.

Nous ne croyons pas que la visite du premier ministre ait atténué un tant soit peu les sentiments protectionnistes que les États-Unis manifestent envers les producteurs d'acier canadiens. Dans sa réponse, le premier ministre a dit que nous étions les victimes d'une mesure qui vise notamment la Corée et qui rejaillit sur le Canada. Le mot «rejaillir» est faible, nous sommes littéralement submergés de partout.

Nous avons été soustraits à l'obligation de conclure des accords d'autolimitation, alors que d'autres pays ont été

tenus de le faire. On supposait que cela nous vaudrait des rapports spéciaux avec les États-Unis.

Cela ne s'est pas produit. Notre part du marché américain s'est maintenue à 3 ou 3,5 p. 100 depuis 1988, tandis que la part américaine du marché canadien passait, elle, d'un peu plus de 7 p. 100 à environ 16 p. 100 au cours de la même période.

On ne s'entend pas sur la définition des subventions. Les Américains disent que les producteurs canadiens touchent des subventions, mais nous savons qu'ils en reçoivent aussi, et de plusieurs milliards de dollars.

Une chose est certaine: nous avons été avertis à l'avance que cela arriverait lorsque la visite des producteurs canadiens d'acier aux États-Unis a été annulée à 24 heures d'avis. On nous a dit que c'était dû aux primaires de Pennsylvanie, mais je crois personnellement que cela avait été décidé des mois à l'avance. D'ailleurs, il nous a été impossible d'organiser une autre rencontre. Nous nous attendons à ce qu'on nous joue encore le même tour le 30 juin.

Les producteurs d'acier du Canada et les United Steel Workers of America se sont rendus à Washington. Ils m'ont dit: «Allez-y en douceur. Nous croyons que les Américains sont très sensibles aux difficultés des producteurs d'acier canadiens. Nous ne voulons pas vous entraîner dans une guerre commerciale.»

L'idée de croire les Américains sensibles à notre situation s'est révélée une erreur. Le 30 juin, ils vont avoir autant de sensibilité qu'un rouleau compresseur. J'espère que le gouvernement va nous dire ce qu'il entend faire au juste pour épargner aux producteurs d'acier du Canada des représailles commerciales inutiles et injustes de la part des Américains.

[Français]

M. Marcel R. Tremblay (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et ministre d'État (Jeunesse) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, je suis heureux de répondre aujourd'hui à la question de l'honorable député de Sault-Sainte-Marie, qu'il a lui-même posée au premier ministre du Canada, le 4 juin dernier, au sujet de la crise qui se dessine dans le secteur du commerce canado-américain de l'acier.

Comme l'honorable député le sait, on s'attend à que le Canada soit inclus dans la liste des pays contre lesquels l'industrie américaine de l'acier compte déposer des requêtes pour commerce déloyal en regard des importations d'acier.